

Conseil des relations interculturelles

RAPPORT ANNUEL

**DE GESTION
2010-2011**

Rapport annuel de gestion
2010-2011

Conseil des relations interculturelles

Le contenu de cette publication a été réalisé par
le Conseil des relations interculturelles.

Rédaction
Martine Jore
Ralph Rouzier

Collaboration
Frédéric Nolet

Édition produite par
Les Publications du Québec
1000, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3V9

Dépôt légal – 2011
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 978-2-550-62144-7 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-62145-4 (version PDF)
ISSN : 1485-8983

© Gouvernement du Québec

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé de façon épiciène.

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le Rapport annuel de gestion 2010-2011 du Conseil des relations interculturelles, produit selon les normes de la Loi sur l'administration publique. Fidèle à l'esprit de cette loi adoptée par l'Assemblée nationale en mai 2000, le présent rapport est axé sur l'atteinte des objectifs visés par la planification stratégique 2009-2012, dans une perspective de gestion par résultats.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles,

Kathleen Weil

Montréal, juin 2011

Madame Kathleen Weil
Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre, conformément à la Loi sur l'administration publique, le rapport annuel de gestion du Conseil des relations interculturelles pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2011.

L'année a été particulièrement marquée par le dépôt à l'Assemblée nationale, le 12 mai 2010, du projet de loi n° 104 Loi sur l'abolition de certains conseils et du Fonds du service aérien gouvernemental. La ministre a précisé à cette occasion que le Conseil serait aboli et que ses activités seraient transférées au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Ce projet de loi a été remplacé, le 11 novembre 2010, par le projet de loi n° 130 Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds.

Malgré l'incertitude entourant son avenir, le personnel du Conseil a poursuivi avec rigueur et dépassement de soi les travaux requis dans le cadre de la planification stratégique de l'organisme et il a concentré ses efforts à la fois pour répondre aux objectifs gouvernementaux d'assainissement des finances publiques et aux demandes de repositionnement de ses membres.

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer ce rapport à l'Assemblée nationale, comme le requièrent les dispositions de la Loi sur l'administration publique.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de la collaboration des membres et du personnel du Conseil ainsi que l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Patricia Rimok
Montréal, juin 2011

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du Rapport annuel de gestion 2010-2011 du Conseil des relations interculturelles :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques du Conseil;
- présentent les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- sont exacts et fiables.

Je déclare que les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que leurs contrôles afférents sont fiables et que ces données correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2011.



Patricia Rimok
Présidente

Montréal, juin 2011

Table des matières

I. Présentation du Conseil des relations interculturelles	
1. Mission et mandats	1
2. Structure organisationnelle et composition du Conseil	1
3. Produits et services	2
4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels	2
5. Déclaration de services aux citoyens	2
6. Politique linguistique	3
7. Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics	3
8. Accès à l'égalité en emploi et rajeunissement de la fonction publique	3
9. Politique gouvernementale – L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées	3
10. Politique gouvernementale sur le développement durable.	3
11. Plan d'action gouvernemental – La diversité: une valeur ajoutée	5
12. Politique de financement des services publics	5
II. Faits saillants	7
III. Contexte, enjeux et perspectives en 2010-2011	11
IV. Résultats au regard de la planification stratégique pour 2009-2012	13
V. Utilisation des ressources	31
Ressources humaines	31
Ressources financières.	31
Ressources informationnelles	32
Annexe I Organigramme du Conseil des relations interculturelles au 31 mars 2011	33
Annexe II Liste des membres du Conseil au 31 mars 2011	35
Annexe III Code d'éthique et de déontologie	37
Annexe IV Liste des publications	39

I. Présentation du Conseil des relations interculturelles

L'adresse du siège social du Conseil des relations interculturelles est la suivante : 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.04, Montréal (Québec) H2Z 1W7.

1. Mission et mandats

Le Conseil des relations interculturelles a été créé par une loi de l'Assemblée nationale adoptée le 20 décembre 1984. Cet organisme permanent de consultation et de recherche a pour fonction principale de conseiller la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles dans la planification, la coordination et la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants, notamment pour favoriser le rapprochement interculturel et l'ouverture au pluralisme.

Le Conseil se veut un lieu d'échange d'idées et d'information entre les principaux secteurs de la société. Il veille à ce que le pluralisme et la diversité ethnoculturelle soient suffisamment pris en compte, ce qui permet d'assurer le respect des droits et libertés de la personne, de susciter la solidarité sociale et de rendre réelle l'égalité entre les personnes. Pour ce faire, il sollicite des opinions, reçoit et entend les requêtes et les suggestions d'individus et de groupes en plus de consulter régulièrement les organismes et les intervenants socioéconomiques intéressés par ces questions.

Sous forme d'avis, le Conseil saisit la ministre de toute question relative aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants, qui requiert l'attention ou l'action du gouvernement. Le Conseil lui soumet aussi ses recommandations.

2. Structure organisationnelle et composition du Conseil

Avec un effectif autorisé de sept équivalents temps complet (ETC), le Conseil des relations interculturelles a disposé d'une équipe de six personnes pour remplir sa mission en 2010-2011. L'organigramme du Conseil au 31 mars 2011 est présenté à l'annexe I.

Le Conseil se compose de quinze membres nommés par le gouvernement, dont une présidente. Choisis pour leurs compétences et leur intérêt à l'égard des relations interculturelles, les membres reflètent aussi la composition de la société québécoise. La liste des membres du Conseil est présentée à l'annexe II.

La sous-ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles ainsi que le secrétaire du Conseil – dont le poste est vacant au 31 mars 2011 – participent aux séances sans avoir droit de vote.

3. Produits et services

Le Conseil :

- soumet des recommandations à la ministre, sous forme d'avis qu'il rend publics;
- présente à des commissions parlementaires des mémoires portant sur des questions liées à son mandat;
- effectue des études et des recherches sur les questions relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des personnes immigrantes;
- collabore avec différents organismes à des activités visant le rapprochement interculturel et l'intégration des personnes immigrantes;
- participe à plusieurs colloques, séminaires ou activités de concertation traitant des questions relatives à son mandat;
- intervient dans les médias sur des questions d'actualité et touche le grand public par la diffusion, sur son site Internet (www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca), de nombreux renseignements sur les relations interculturelles et l'intégration des personnes immigrantes;
- organise, auprès des organismes et intervenants socioéconomiques, des consultations et des activités portant sur des questions associées aux relations interculturelles, à l'intégration des personnes immigrantes et à la prise en compte de la diversité ethnoculturelle.

4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Le Conseil doit, à titre d'organisme public, prendre toutes les dispositions nécessaires pour se conformer aux exigences de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Durant l'exercice financier 2010-2011, le Conseil a répondu à deux demandes d'accès à l'information en vertu de cette loi, et dans les délais prescrits. Ces demandes portaient sur, d'une part, le nombre de contrats accordés à un cabinet de relations publiques et, d'autre part, le nombre de téléphones cellulaires appartenant au Conseil et le coût de leur utilisation.

5. Déclaration de services aux citoyens

En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01), le Conseil n'est pas tenu de se doter d'une déclaration de services aux citoyens dans la mesure où il ne fournit pas de services directs à la population ou aux entreprises.

6. Politique linguistique

Le Conseil se conforme à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. Il s'assure de la qualité de la langue en soumettant à une révision linguistique ses documents de recherche et les textes qui servent à ses activités de relations publiques. Les logiciels utilisés par le personnel sont en français; de plus, le site Internet et la documentation produite par le Conseil respectent la politique linguistique du gouvernement.

7. Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics

Au cours d'une réunion statutaire tenue le 4 juillet 2000, le Conseil des relations interculturelles a adopté comme code d'éthique et de déontologie le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, qui a été adopté par le décret 824-98 du 17 juin 1998 (G.O.Q., Partie 2 [30 juin 1998] p. 3374) et est entré en vigueur le 1^{er} septembre 1998. Une copie du document attestant l'adoption se trouve à l'annexe III. Ce code a été distribué aux membres nommés du Conseil et rappelé à leur attention. Conformément au Plan d'action pour consolider l'infrastructure de l'éthique au sein de l'administration gouvernementale, le Conseil a aussi nommé une répondante en matière d'éthique pour l'organisation.

8. Accès à l'égalité en emploi et rajeunissement de la fonction publique

Dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité en emploi, le Conseil a prolongé les contrats de deux agents de recherche âgés de moins de 35 ans dont un est issu d'une communauté culturelle.

9. Politique gouvernementale – L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées

Le Conseil assure le gouvernement du Québec qu'il veille à appliquer la politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées. En 2010-2011, le Conseil n'a reçu aucune demande au regard de cette politique.

10. Politique gouvernementale sur le développement durable

En vertu de la Loi sur le développement durable, le Conseil a déposé son premier plan d'action en la matière le 31 mars 2009. De plus, le Conseil a intégré dans sa planification stratégique un axe sur le développement durable dont l'objectif 8 est d'intégrer les principes de ce développement dans ses interventions.

Voici les résultats pour l'année 2010-2011 relativement aux six objectifs fixés par le Conseil dans son plan de développement durable (2008-2013).

Objectif gouvernemental. Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

Objectif organisationnel. Faire connaître la stratégie de développement durable et les 16 principes s'y rattachant au personnel du Conseil

Action	Geste	Suivi
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique	Diffuser des outils de sensibilisation auprès de tout le personnel	Achevée
Cibles et indicateurs	Taux du personnel sensibilisé (100%)	
Résultats de l'année	100% du personnel sensibilisé pour une seconde fois	

Objectif gouvernemental. Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au Conseil

Objectif organisationnel. Former le personnel et sensibiliser les fournisseurs sur les mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables

Action	Geste	Suivi
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable	Réduire la consommation d'énergie et augmenter le taux de récupération des matières résiduelles	Poursuivie
Cibles et indicateurs	État d'avancement de la mise en oeuvre du cadre de gestion environnementale	
Résultats de l'année	Réalisation du cadre de gestion environnementale en mars 2011; impression recto verso automatisée	

Objectif gouvernemental. Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail

Objectif organisationnel. Favoriser l'intégration des immigrants dans le secteur de l'économie sociale

Actions	Geste	Suivi
1. Développer des outils de sensibilisation et de gestion de la diversité auprès des gestionnaires et du personnel des entreprises d'économie sociale 2. Développer des outils pour mieux faire connaître l'économie sociale aux immigrants	Collaborer aux travaux du Chantier de l'économie sociale	Poursuivies
Cibles et indicateurs	État d'avancement du développement des outils	
Résultats de l'année	Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire a produit un guide de ressources pour l'emploi afin de sensibiliser les acteurs aux réalités immigrantes Un dépliant à l'attention des personnes immigrantes a été conçu afin de leur faire connaître l'économie sociale; il vise tant les usagers que les entrepreneurs	

Par ailleurs, le personnel du Conseil continue à ne pas utiliser d'eau embouteillée au bureau. Tout comme durant l'exercice précédent, le Conseil a eu recours au système de récupération multimatière et il a maintenu ses activités de sensibilisation aux économies d'énergie dans ses locaux; il a appliqué les mêmes consignes concernant l'utilisation du papier recyclé et pour la réalisation des contrats d'impression.

11. Plan d'action gouvernemental – La diversité : une valeur ajoutée

Dans le plan d'action gouvernemental *La diversité : une valeur ajoutée*, deux mesures concernaient le Conseil. Celui-ci a produit deux avis qui ont été déposés à la ministre en 2009 : *Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec* et *Avis sur les propositions en vue de l'évaluation de la politique gouvernementale La diversité : une valeur ajoutée et son plan d'action*. Par ailleurs, le Conseil siège au comité interministériel responsable de l'implantation et de la coordination de la politique et du plan d'action *La diversité : une valeur ajoutée* et au forum sous-ministériel responsable des orientations de la politique.

12. Politique de financement des services publics

Le Conseil n'offrant ni biens ni services directement à la population, il n'en facture aucun.

II. Faits saillants

Publications en 2010-2011

- Mémoire soumis à la Commission des finances publiques, *Prise de position du Conseil des relations interculturelles sur son abolition*, mai 2010.
- Mémoire soumis à la Commission des institutions, *Commentaires sur le projet de loi n° 94 Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements*, mai 2010.
- Avis intitulé *L'accessibilité aux services de garde: une partie prenante de l'intégration des familles immigrantes au Québec*, mai 2010 (document intégral et résumé).
- *Full Access to Childcare Services: an essential part in the integration of immigrant families in Quebec* (version abrégée en anglais).
- Mémoire soumis à la Commission des finances publiques dans le cadre du projet de loi n° 130 *Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds*, janvier 2011.
- *Avis sur les propositions en vue de l'évaluation de la politique gouvernementale La diversité: une valeur ajoutée et son plan d'action*, septembre 2009.
- Article paru dans le livret pédagogique *Gala Noir et Blanc*, mai 2010.
- Article paru dans la deuxième édition du *Sheila and Victor Goldbloom Distinguished Community service Award*, intitulé « Des passerelles entre les communautés linguistiques », septembre 2010.
- Article paru dans le magazine *Référence transculturelle*, intitulé « La gestion de la diversité ethnoculturelle », janvier 2011.
- Article paru dans la revue *Nouvelles pratiques sociales*, intitulé « L'accommodement raisonnable ou le symptôme d'autres maux », 1^{er} trimestre 2011.

Partenariats et collaborations

En 2010-2011, le Conseil s'est associé aux activités ou aux regroupements suivants et il a établi des partenariats, notamment avec le milieu des affaires et celui des organismes communautaires :

- Association d'études canadiennes
- Centre de recherche-action sur les relations raciales
- Centre de recherche industrielle du Québec

- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Chantier d'Afrique du Canada
- Chantier de l'économie sociale
- Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne
- Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes
- Comité interministériel du développement durable
- Comité thématique de la Semaine québécoise des familles
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Conférence régionale des élus de Montréal (projet ALLIES)
- Conseil des partenaires du Centre d'excellence universitaire Immigration et métropoles
- Conseil des relations internationales de Montréal (à titre de membre)
- Conseil interculturel de Montréal
- Fondation canadienne des relations raciales
- Forum des dirigeantes et des dirigeants d'organismes gouvernementaux
- Forum des politiques publiques
- Gala Noir et Blanc Au-delà du Racisme
- HEC Montréal
- Images interculturelles
- Institut de politiques alternatives de Montréal
- Institut de recherche en politiques publiques
- Les publications Références inc.
- Média Mosaïque
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
- Prix québécois de la citoyenneté (à titre de membre du jury)
- Radio-Canada.ca
- Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité
- Réseau des femmes d'affaires marocaines
- Semaine d'actions contre le racisme
- Table de concertation en relations interculturelles de Verdun
- Université de Sherbrooke
- Ville de Montréal

Liaison et présence dans le milieu

Le Conseil a participé à une centaine de conférences, d'activités et de colloques organisés par ses partenaires ainsi que par divers organismes.

III. Contexte, enjeux et perspectives en 2010-2011

Le Rapport annuel de gestion 2010-2011 du Conseil des relations interculturelles fait état des résultats obtenus au regard des objectifs fixés dans sa planification stratégique 2009-2012.

Plus particulièrement, le Conseil y a indiqué ses interventions par rapport aux enjeux suivants signifiés dans son plan :

- l'immigration et la pleine participation de tous à l'essor du Québec :
 - en conseillant la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière d'immigration, d'intégration et de régionalisation;
- l'accès, le maintien en emploi et le développement d'une main-d'œuvre diversifiée :
 - en agissant avec les différents acteurs de la société à la mise en place des pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle (nouveaux partenariats);
- la capacité du Conseil à jouer pleinement son rôle :
 - en améliorant de façon continue l'offre de service du Conseil.

En 2010-2011, le Conseil a aussi mené ses travaux en prenant en considération, notamment, les facteurs contextuels suivants :

- sur le plan sociétal : les changements démographiques et leurs répercussions sur la main-d'œuvre; les phénomènes de racisme et de discrimination et leurs conséquences;
- au niveau gouvernemental : les orientations contenues dans la politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec La diversité : une valeur ajoutée, et son plan d'action 2008-2013; les attentes de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles; les consultations publiques; les plans stratégiques et les réformes des autres ministères;
- au Conseil : les attentes des membres du Conseil; les capacités organisationnelles du Conseil, son cadre budgétaire en application ainsi que sa planification stratégique pour les années 2009-2012.

IV. Résultats au regard de la planification stratégique pour 2009-2012

Prévu au plan stratégique

Enjeu 1

L'immigration et la pleine participation de tous à l'essor du Québec

Orientation 1 Conseiller la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière d'immigration, d'intégration et de régionalisation

Axe d'intervention Planification de l'immigration et évaluation de l'action gouvernementale

Objectif 1 **Proposer à la ministre des mécanismes de suivi et d'évaluation efficaces à l'égard du plan d'action gouvernemental 2008-2013 La diversité : une valeur ajoutée**

Indicateur • Degré de rétention des propositions du Conseil dans le cadre de ces travaux

Résultats • **Suivi de l'avis en vue de l'évaluation de la politique gouvernementale La diversité : une valeur ajoutée**

Commentaires Dans le contexte d'un mandat donné par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles à la présidente du Conseil, lui demandant de proposer un avis relatif à l'évaluation du plan d'action gouvernemental 2008-2013 La diversité : une valeur ajoutée et d'assurer une présence à titre de titulaire au forum sous-ministériel et au comité interministériel durant l'année 2010-2011, celle-ci a participé à l'implantation et à la coordination de la politique, du plan d'action et du suivi du plan d'action.

En mars 2011, le Conseil a décidé de rendre public l'avis déposé en septembre 2009 intitulé *Propositions en vue de l'évaluation de la politique gouvernementale La diversité : une valeur ajoutée et du plan d'action afférent* et de le diffuser auprès des responsables des programmes d'évaluation, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Indicateurs

Deuxième rencontre du forum sous-ministériel.

Trois réunions du comité interministériel.

Vingt-cinq exemplaires de l'avis ont été téléchargés.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 1

*L'immigration et la pleine participation de tous à l'essor
du Québec*

Orientation 1	Conseiller la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière d'immigration, d'intégration et de régionalisation
Axe d'intervention	Recherche liée à la diversité ethnoculturelle dans l'industrie des médias et de la publicité
Objectif 3	À la demande de la ministre, examiner la représentation et le traitement accordés aux Québécois issus des minorités ethnoculturelles dans l'industrie des médias et de la publicité
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• Prise en compte par la ministre des recommandations émanant de l'avis
Résultats	<ul style="list-style-type: none">• Les Lys de la Diversité (partenariat)• Le réseau de partage des connaissances sur les médias et l'industrie publicitaire• Article intitulé « La gestion de la diversité ethnoculturelle » dans le magazine <i>Référence transculturelle</i>
Commentaires	1 – Les Lys de la Diversité, partenariat avec Média Mosaïque

Média Mosaïque, soucieux d'offrir son expertise inédite en matière de diversité, a mis sur pied Les Lys de la Diversité du Québec, initiative visant à faire découvrir les richesses du monde médiatique de la diversité québécoise.

Dans le cadre des Grands Prix Mosaïque : Les Lys de la Diversité du Québec et des Assises de la Diversité, qui se dérouleront au Québec du 19 avril au 13 septembre 2011, la présidente a été invitée par Média Mosaïque à faire partie du comité de direction. Le Conseil des relations interculturelles et Média Mosaïque ont conclu une entente de partenariat portant plus particulièrement sur l'élaboration des contenus des assises et sur la rédaction finale de ces contenus qui seront présentés lors de la conférence qui se tiendra à l'automne 2011.

Indicateur

Une conférence de presse réunissant 50 participants en provenance des médias s'est tenue le 18 mars.

Les assises sont à venir.

2 - Le réseau de partage des connaissances sur les médias et l'industrie publicitaire

Implanté en 2009, le réseau compte un forum dans lequel se tiennent les échanges sur des pratiques innovatrices en matière de recrutement, de représentation et de traitement de la diversité, ainsi qu'une bibliothèque où chacun des participants peut déposer des renseignements ou des documents pertinents.

La bibliothèque et le forum comptent cinq catégories :

- les contenus dans les médias,
- les contenus dans l'industrie publicitaire,
- le gouvernement,
- les partenariats,
- les ressources humaines.

Les contenus dans les médias ont été les plus consultés.

Indicateurs

Depuis le lancement du réseau, 27 fiches d'information ont été déposées dans la bibliothèque.

Les sept questions posées dans le forum ont reçu 20 réponses.

L'ensemble des données contenues dans le forum ont été consultées 108 fois.

Quatre bulletins ont été publiés.

Le forum réunit 61 participants (dont 17 médias ethnoculturels, 13 médias privés, 12 employés du gouvernement du Québec, 6 agences de publicité et 4 médias publics).

3. Article intitulé « La gestion de la diversité ethnoculturelle » dans le magazine *Référence transculturelle*

Le Conseil a participé au lancement du premier magazine de la diversité ethnoculturelle, *Référence transculturelle*, le 24 janvier 2011. Il a soumis un article sur la gestion de la diversité ethnoculturelle et il a contribué financièrement à la publication de la revue.

Indicateur

Conférence de presse pour le lancement du magazine, avec des représentants du gouvernement provincial, du monde municipal et des gens d'affaires.

Les 15 000 exemplaires de ce magazine sont distribués en kiosque, ce qui permet de toucher un public diversifié.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 2
L'accès, le maintien en emploi et le développement
d'une main-d'œuvre diversifiée

Orientation 2	Agir avec les différents acteurs de la société à la mise en place des pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle
Axe d'intervention	Gestion de la diversité ethnoculturelle
Objectif 4	Développer en continu des outils de gestion de la diversité ethnoculturelle afin d'améliorer l'accès, la rétention et le développement d'une main-d'œuvre diversifiée, et diffuser ces connaissances
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• Nombre et portée des outils développés auprès des employeurs et partenaires du Conseil
Résultats	<ul style="list-style-type: none">• Recherche-action Gestion intégrée d'une main-d'œuvre diversifiée• Projet d'intégration technologique de la main-d'œuvre diversifiée (ITMOD)• Membre du groupe de discussion à la consultation sur le profilage racial tenue par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse• Comité d'orientation – Économie sociale et communautés culturelles du Chantier de l'économie sociale• Articles destinés à des revues
Commentaires	1. Recherche-action Gestion intégrée d'une main-d'œuvre diversifiée

Dans le cadre de ses travaux et à la demande de ses membres, il était prévu que le Conseil produise un avis, sous la forme d'une recherche-action, portant sur la gestion de la diversité dans son sens large. Comme il est indiqué dans le plan stratégique du Conseil, les travaux visent à mieux utiliser le plein potentiel de la population active, y compris les catégories sociales qui, pour une raison ou une autre, peuvent parfois être exclues du marché du travail en raison de diverses caractéristiques telles que l'origine, l'âge, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle, etc. Il s'agit d'examiner dans quelle mesure il serait possible de définir concrètement un nouveau cadre de gestion intégrée des ressources humaines et de déterminer des solutions adaptées aux changements démographiques et économiques que subit le Québec. À cet égard, les organisations publiques ou privées n'auront pas le choix d'adapter leurs pratiques et leurs stratégies en matière de gestion des ressources humaines.

Indicateurs

Mise en place de certaines conditions pour réaliser une enquête de terrain qui permettra de reconnaître des pratiques prometteuses de gestion de la diversité :

- signature d'une entente de partenariat avec la Ville de Montréal à l'automne 2010, qui s'est traduite notamment par un prêt de service d'un cadre de l'administration municipale;

- création d'un comité de liaison avec la Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal, auquel participent aussi le Conseil interculturel de Montréal et le Service du capital humain de la Ville de Montréal;
- élaboration d'un questionnaire visant à identifier les pratiques de gestion de la diversité auprès des cadres de direction de la Ville.

Démarches en vue d'établir des partenariats avec les villes de Sherbrooke et de Québec.

Durant l'année 2011-2012, le Conseil entend signer des ententes de partenariat avec d'autres municipalités qui, par exemple, font partie du Réseau des municipalités en immigration et pour la diversité culturelle. Une première rencontre avec ce réseau est d'ailleurs prévue au début d'avril 2011. Au volet de la gestion de la diversité dans les administrations municipales s'ajoutera celui de la gestion de la diversité dans des ministères et organismes du gouvernement du Québec, ce qui se réalisera aussi durant l'année 2011-2012.

2 – Projet d'intégration technologique de la main-d'œuvre diversifiée (ITMOD)

Le projet ITMOD veut mesurer les conséquences sur le marché québécois de l'emploi des nouvelles possibilités offertes par les réseaux sociaux virtuels, ce qu'on appelle communément le recrutement 2.0.

Dans un contexte marqué par un chômage élevé parmi les nouveaux arrivants formés à l'étranger et chez les personnes identifiées aux minorités visibles, nous sommes amenés à penser que certaines personnes de la diversité ethnoculturelle au Québec et dans les entreprises ont de la difficulté à établir des liens.

Le recrutement 2.0 compte trois composantes :

1. Une capsule vidéo promotionnelle de l'entreprise, dont l'objectif est de convaincre et de séduire des candidats pour solliciter leur candidature à un poste.
2. Un bilan des compétences permettant de filtrer les candidatures et d'éviter de créer « une zone de stockage des candidatures reçues ». Cette grille s'appuie sur des bilans de compétences et elle est configurée afin de créer un « pipeline de talent ».
3. Un bassin de candidats identifiés à la diversité ethnoculturelle ou formés à l'étranger. Ce bassin de candidats se trouvera sur une page Facebook dans laquelle nous inviterons des fournisseurs à inciter les chercheurs d'emploi à s'inscrire et à y visionner les capsules d'information sur les entreprises.

Au cours de l'année 2010, une entente a été signée avec le Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE).

Indicateurs

Entente signée avec RQuODE :

- de par son titre de regroupement des organismes en employabilité, il sera responsable de l'animation de la page Facebook et de sa diffusion auprès de personnes immigrantes qui ont été formées à l'étranger.

Une entreprise a été choisie pour participer au projet-pilote :

- l'entreprise s'est engagée à proposer trois postes pour recueillir des candidatures et à participer à la création d'une capsule vidéo qui sera diffusée dans les réseaux sociaux.

Élaboration des grilles de compétences :

- trois grilles de compétences ont été élaborées pour la sélection de candidatures aux postes de représentant au service à la clientèle, d'intervieweur téléphonique bilingue et de technicien en soutien informatique.

Présentation du projet faite auprès d'une dizaine d'organismes membres ainsi que devant le comité sectoriel de la vente au détail.

Le tournage d'une capsule vidéo au sein de l'entreprise commencera sous peu.

3 – Membre du groupe de discussion à la consultation sur le profilage racial tenue par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

La présidente du Conseil a été invitée par le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à participer aux travaux du groupe de discussion lors de la tenue des forums de consultation sur le profilage racial, à Montréal et à Québec, en mai et juin. Elle a aussi participé aux rencontres de la Table interministérielle sur le profilage racial et aux réunions de discussion sur le rapport sur le profilage racial.

Indicateurs

- Mise sur pied de la table interministérielle sur le profilage racial.
- Le rapport doit être publié en mai 2011.

4 – Comité d'orientation – Économie sociale et communautés culturelles du Chantier de l'économie sociale

Le Conseil a poursuivi sa collaboration au travaux du Comité d'orientation – Économie sociale et communautés culturelles du Chantier de l'économie sociale.

Indicateurs

Un rapport de recherche, intitulé *L'économie sociale et les personnes immigrantes au Québec: opportunité, effet de parcours ou dernier recours?*, auquel le Conseil a collaboré, a été publié en septembre 2010 (disponible sur le site Internet du Chantier):

- en février 2011, 90 personnes ont assisté à la présentation des résultats de la recherche.

Un outil de sensibilisation, intitulé *L'économie sociale au Québec! Découvrez la richesse collective du Québec et faites-en partie!*, a été produit afin d'inciter les personnes immigrantes à travailler dans les entreprises d'économie sociale (disponible sur le site Internet du Chantier).

Un outil de sensibilisation intitulé *L'économie sociale au Québec! Rejoignez les rangs de l'entrepreneuriat collectif!*, a été produit pour inciter les personnes immigrantes à démarrer une entreprise d'économie sociale (disponible sur le site Internet du Chantier).

Les deux outils étant intégrés dans le même document, 1 000 dépliants ont été distribués au cours de différentes activités du Chantier, notamment auprès d'organismes d'employabilité de la région métropolitaine de Montréal.

Présentation et distribution du dépliant aux partenaires du Chantier et à différentes personnes identifiées aux communautés culturelles (notamment issues du Maghreb, de l'Amérique Latine et de l'Afrique).

Le dépliant est publié en français, en anglais et en espagnol.

5. Article intitulé « L'accommodement raisonnable ou le symptôme d'autres maux »

Le Conseil a soumis, à la revue *Nouvelles pratiques sociales*, un article intitulé « L'accommodement raisonnable ou le symptôme d'autres maux ».

Indicateur

L'article, accepté en mars 2010, a été publié au premier trimestre de 2011 :

- 600 exemplaires visant enseignants, chercheurs, employés du secteur de la santé et des services sociaux, étudiants, organismes communautaires, universités, cégeps, etc.
- 105 abonnés institutionnels à la version numérique de la revue.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 2

L'accès, le maintien en emploi et le développement d'une main-d'œuvre diversifiée

Orientation 2 Agir avec les différents acteurs de la société à la mise en place des pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle

Axe d'intervention Sensibilisation à la diversité ethnoculturelle

Objectif 5 S'enquérir des situations vécues par certains groupes à risque d'exclusion afin de proposer des solutions spécifiques à leurs besoins

Indicateurs

- Nombre de rapports réalisés
- Portée de chaque rapport auprès de la clientèle cible

Résultats

- Publication de l'avis sur l'accessibilité des familles immigrantes aux services de garde
- Commentaires sur le projet de loi no 94 Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements
- Collaboration avec la Semaine d'actions contre le racisme (SACR)
- Projet histoire familiale et écriture pour des élèves allophones
- Activités, colloques et conférences

Commentaires 1. Publication de l'avis sur l'accessibilité des familles immigrantes aux services de garde

Les travaux de recherche entrepris en 2009 concernant la problématique de l'accès aux services pour les familles immigrantes nouvellement arrivées ont mené, en octobre 2010, à déposer un avis et des recommandations à la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles ainsi qu'à la ministre de la Famille et des Aînés.

Dans cet avis, le Conseil recommande aux ministres de l'Immigration et des Communautés culturelles et de la Famille et des Aînés de déterminer les territoires d'accueil des familles immigrantes nouvellement arrivées, d'instaurer une culture de partage de l'information et de faire participer les arrondissements qui ont obtenu le statut de territoire d'accueil à la diffusion d'information sur le fonctionnement des services de garde. Les résultats de la recherche ont été présentés devant les groupes communautaires de la Table de concertation des relations interculturelles de Verdun (TCRIV) et lors de conférences. L'avis a fait l'objet d'un lancement à la mairie de l'arrondissement de Verdun le 1^{er} octobre 2010 et il a reçu un accueil favorable. À la suite de ce lancement, le Conseil a reçu les commentaires officiels du Regroupement des CPE de l'île de Montréal. Le Regroupement reconnaissait aussi l'importance de « développer des places en service de garde éducatif en CPE et Bureau coordonnateur afin que toutes les familles montréalaises aient accès à un service de qualité ». Le Conseil a aussi reçu les commentaires de la TCRIV.

Indicateurs

Une quarantaine de personnes issues du milieu communautaire, des garderies, des centres de la petite enfance et du gouvernement étaient présentes au lancement.

Le document a été téléchargé 111 fois à partir du site Internet du Conseil.

Le résumé a aussi été traduit en anglais.

Commentaires du Regroupement faisant part des mesures déjà en place pour les familles immigrantes et nous invitant à nous unir à leurs membres afin d'interpeller le gouvernement à cet égard.

Présentation des résultats à l'occasion d'une conférence à Verdun.

Annonce du ministère de la Famille et des Aînés concernant l'augmentation du nombre de places en services de garde.

2 – Commentaires sur le projet de loi no 94 Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements

Dans son mémoire, d'entrée de jeu, le Conseil s'est dit favorable au projet de loi n°94, posant toutefois certaines limites aux accommodements en matière de contraintes: bon fonctionnement des organisations, droits d'autrui, sécurité, communication, identification. Le Conseil a considéré qu'il est impératif de concevoir des outils spécifiques aux accommodements afin que les organisations puissent disposer de balises claires pour réagir aux demandes d'accommodement de toute nature.

Toutefois, le Conseil a formulé certaines réserves étant donné que le projet de loi laisse tout un chacun définir comme bon lui semble plusieurs termes utilisés. Il a donc considéré que le gouvernement aurait intérêt à clarifier certains concepts afin que la loi ne soit pas interprétée selon les perceptions individuelles, advenant son adoption, mais surtout afin de ne pas opposer la religion aux autres motifs de discrimination inclus dans l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne.

Le Conseil a cependant regretté que le gouvernement n'ait pas saisi cette occasion pour inviter l'ensemble des organisations visées par le projet de loi à se doter d'une politique de gestion de la diversité dans son sens large, qui n'est pas que religieuse et qui ne concerne pas uniquement le voile intégral.

Indicateurs

Le projet de loi est présentement à l'étude en commission parlementaire.

Vingt-cinq exemplaires ont été téléchargés.

3. Collaboration avec la Semaine d'actions contre le racisme (SACR)

Dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme 2011, le Conseil des relations interculturelles a animé et a participé à deux ateliers les 23 et 24 mars 2011.

L'atelier du 23 mars avait pour thème *Médias et diversité: où en sommes-nous?* La présidente, Mme Patricia Rimok, a alors fait état de la situation concernant la représentation et le traitement de la diversité dans les médias nationaux et les médias de la diversité depuis le lancement de l'avis *Une représentation et un traitement équitables de la diversité dans les médias et la publicité* en juin 2009, et elle a mentionné la création de l'espace de collaboration virtuel du Conseil mettant en réseau une soixantaine d'acteurs du domaine des médias et de la publicité, qui échangent et partagent leurs bonnes pratiques. D'autres conférenciers ont pris la parole.

La présidente du Conseil des relations interculturelles a participé aussi aux travaux d'un groupe de discussion le 24 mars, en collaboration avec la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC) et l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations. Sa présentation a porté sur les moyens de relever les défis touchant l'intégration des personnes issues des minorités racisées. D'autres participants venant du secteur gouvernemental et de la fonction publique, de l'enseignement et du milieu communautaire étaient aussi présents.

Indicateurs

Le Conseil a contribué financièrement aux deux ateliers.

Au cours des travaux de ces ateliers, une vingtaine de personnes étaient présentes, 20 exemplaires de l'avis sur les médias ont été distribués et une demande d'accès au Réseau de partage des connaissances médias a été déposée.

Le contenu des présentations a été envoyé aux personnes qui en ont fait la demande.

4 – Projet histoire familiale et écriture pour des élèves allophones

En juin 2010, le Conseil a participé, en tant que partenaire, à la première réunion du Projet histoire familiale et écriture pour des élèves allophones, dirigé entre autres par Mme Michèle Vatz-Laaroussi (Université de Sherbrooke). Les objectifs visés par le projet sont notamment de construire des connaissances communes sur le rapport à l'écrit en français des jeunes immigrants allophones, de déterminer leurs difficultés et leurs forces et d'analyser les actions scolaires et communautaires déjà entreprises pour favoriser le passage de l'histoire à l'école et pour améliorer les compétences en français écrit. Il s'agit d'une recherche-action (tenue dans quatre écoles, en partenariat avec des organismes communautaires) qui a débuté à l'automne 2010. Les premiers résultats devraient être connus au printemps 2011.

5. Activités, colloques et conférences

Le Conseil a pris part à plusieurs événements au cours de l'année 2010-2011. La présidente, présente à plus d'une centaine d'activités, a pris la parole à l'occasion de différentes conférences.

Mentionnons notamment les interventions suivantes :

- 27 avril – Présentation faite au Congrès de l'Association canadienne pour la prévention de la discrimination et du harcèlement en milieu d'enseignement supérieur, intitulée *Contrer et prévenir la discrimination et le harcèlement en milieu de travail*
- 12 mai – Présentation faite au 78^e congrès de l'ACFAS au Colloque Réseaux sociaux et intégration socioprofessionnelle des immigrants au Québec, intitulée *Intégration socioéconomique des nouveaux arrivants: comment s'y retrouver dans le réseau des partenaires*
- 13 mai – Présentation au 78^e Congrès ACFAS lors du colloque Les femmes et les religions, intitulée *Richesses et tensions liées à la religion*
- 18 mai – Présentation lors du Lancement de Talentnet 2010 – Gestion du talent pour la main-d'œuvre d'aujourd'hui, intitulée *Gérer et mesurer la diversité dans les organisations*
- 18 mai – Présentation au Symposium CRRF/CEETUM Award of Excellence 2010, intitulée *Existe-t-il dans notre société un nouveau paradigme pour comprendre et désapprendre les préjugés et y faire face?*
- 20 mai – Présentation aux HEC Montréal, intitulée *Gestion de la diversité ethnoculturelle*, dans le cadre du programme de certificat en affaires internationales
- 15 novembre – Présentation lors du Séminaire Apprendre et comprendre le Québec, intitulée *À quoi sert le Conseil des relations interculturelles?*
- 27 novembre – Présentation *L'accessibilité aux services de garde: une partie prenante de l'intégration des familles immigrantes au Québec*, présentée à l'Espace d'Affaires à l'occasion d'une conférence organisée par Chantier d'Afrique du Canada (CHAFRIC)
- 23 mars – Conférence prononcée au cours de la SACR dans l'atelier *Médias et diversité: où en sommes nous?*

- 24 mars – Présentation à une table ronde, intitulée *Ethnocultural Diversity, Religion and Public Policy: Respecting Women's Rights in 21st Century Quebec*, dans le cadre du cours *Living in Quebec. A History of Ethnicity in Quebec*, Université McGill
- 24 mars – Présentation *La prévention aux dangers du racisme en contexte inter-culturel* faite au cours du débat public « Les problèmes d'intégration des personnes issues des minorités racisées »

Durant l'exercice 2010-2011, la présidente a répondu à une vingtaine de demandes d'entrevues avec les médias, soit 30 % de plus que l'année précédente.

La présidente a également rencontré une quinzaine d'acteurs du gouvernement, du secteur privé et autres pour présenter le dossier sur les immigrants investisseurs.

Soulignons aussi que le Conseil siège à différents comités et participe à divers événements, notamment aux travaux du Conseil des partenaires du centre d'excellence universitaire Immigration et métropoles, de la table interministérielle sur le profilage racial, du Comité exécutif Les Lys de la Diversité, du Gala Noir et Blanc Au-delà du racisme, du Chantier de l'économie sociale, du Comité de validation du statut professionnel de l'artiste (Diversité artistique Montréal), du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes, du comité partenarial Projet histoire familiale et écriture pour des élèves allophones, de l'Institut de politiques alternatives de Montréal, du Comité interministériel du développement durable et des Prix québécois de la citoyenneté.

Indicateurs

À l'occasion des conférences, la présidente s'est adressée en moyenne à une soixantaine de personnes par événement. Les documents du Conseil, les plus pertinents selon l'occasion, ont été distribués à chaque participant au cours de ces rencontres. Les présentations ont ensuite été rendues disponibles sur le site Internet de l'organisation.

La présence du Conseil à ces rencontres et forums permet d'entretenir des partenariats et d'en établir de nouveaux pour faire valoir et accroître des pratiques qui prennent en considération la diversité ethnoculturelle.

De plus, au cours de ces rencontres et entrevues, la présidente a accru la visibilité du Conseil et son rayonnement. Cet effet se mesure par le niveau de fréquentation du site Internet, qui varie de façon croissante après chaque rencontre ou présentation, ainsi que par une augmentation du nombre de documents téléchargés.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 2
L'accès, le maintien en emploi et le développement
d'une main-d'œuvre diversifiée

Orientation 2	Agir avec les différents acteurs de la société à la mise en place des pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle
Axe d'intervention	Sensibilisation à la diversité ethnoculturelle
Objectif 6	Explorer le développement de mécanismes de médiation interculturelle
Indicateur	• Résultats de cette étude
Résultats	Projet Médiation interculturelle
Commentaires	Projet Médiation interculturelle

En 2009-2010, le Conseil avait entrepris, avec le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR), l'élaboration d'un projet sur la médiation interculturelle. Il était prévu que le Conseil offrirait sa plate-forme virtuelle d'abord à un groupe restreint pour structurer le projet afin de mieux saisir les éléments de la problématique et, le cas échéant, de déterminer des solutions pour améliorer le climat de travail dans diverses organisations au regard de la discrimination et du harcèlement visant les minorités ethnoculturelles.

Cela devait se faire à travers des forums de discussion, le partage et l'archivage d'informations. Il était question d'examiner :

- des cas concrets,
- les mécanismes de résolution des conflits,
- la prévention des conflits,
- la formation en médiation interculturelle,
- les politiques des organisations en matière de médiation interculturelle.

Indicateur

Le Conseil et ses partenaires, dont l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), devaient donc, en 2010-2011, mener à bien le projet. Or, avec l'annonce de l'abolition du Conseil faite lors du Discours sur le budget en mars 2010, les partenaires ont préféré se retirer du projet afin de ne pas déployer des efforts en vain.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 2
L'accès, le maintien en emploi et le développement
d'une main-d'œuvre diversifiée

Orientation 2 Agir avec les différents acteurs de la société à la mise en place des pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle

Axe d'intervention Intégration en emploi

Objectif 7 Favoriser une offre de service d'intégration en emploi adaptée et concertée, axée sur les besoins des personnes immigrantes et des minorités visibles

Indicateurs

- Diffusion du rapport à l'automne 2010
- Portée du rapport auprès de la ministre et des organismes concernés

Commentaires Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes (CAMO-PI)

1. Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes (CAMO-PI)

Le Conseil a poursuivi sa collaboration avec le CAMO-PI, de manière ponctuelle.

Indicateurs

Le Conseil fait partie du comité de publication de la revue *Focus intégration* dont un numéro a été publié en octobre 2010; 1 000 exemplaires ont été distribués aux partenaires du CAMO-PI.

En février 2011, le Conseil a assisté à une rencontre qui lui a permis d'apprendre que les recommandations soumises par le comité consultatif entourant la reconnaissance des acquis et des compétences du CAMO-PI, dont faisait partie le Conseil, n'ont pas été retenues par la Table interministérielle sur la reconnaissance des acquis et des compétences.

- Une étude de faisabilité aurait été lancée, visant la création d'une approche intégrée et concertée de la reconnaissance des acquis en établissant notamment un guichet unique conjoint (commissions scolaires, collèges, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Emploi-Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux).

Prévu au plan stratégique
Enjeu 3
La capacité du Conseil à jouer pleinement son rôle

Orientation 3	Améliorer de façon continue l'offre de service du Conseil
Axe d'intervention	Développement durable
Objectif 8	Intégrer les principes de développement durable dans l'ensemble des interventions du Conseil
Indicateur	• Pourcentage annuel de réalisation des activités du plan d'action
Résultats	Formation et activités de sensibilisation

Commentaires Le Conseil a participé à trois séances de formation organisées par le bureau de coordination du développement durable en 2010-2011. L'ensemble de son personnel a pris part à une seconde activité de sensibilisation au regard des gestes entourant le développement durable. Le Conseil a aussi pris certaines mesures concrètes.

Le cadre et le plan de gestion environnementale pour 2011-2013 ont été réalisés et déposés en mars 2011.

Indicateurs

En plus de procéder à la sensibilisation de son personnel au développement durable, le Conseil recycle le papier et les cartouches d'encre, n'utilise pas d'eau embouteillée et s'approvisionne en papier recyclé.

Le personnel a assisté à une activité de sensibilisation en mars 2011.

Le cadre et le plan de gestion environnementale ont été déposés en mars 2011.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 3
La capacité du Conseil à jouer pleinement son rôle

Orientation 3	Améliorer de façon continue l'offre de service du Conseil
Axe d'intervention	Portée des interventions du Conseil
Objectif 9	Évaluer la possibilité d'élargir les champs d'intervention du Conseil
Indicateurs	Type de réflexions menées. Impacts et portée des réflexions menées. Date de dépôt du rapport.
Résultats	• Prise de position du Conseil des relations interculturelles sur son abolition • Mémoire sur le repositionnement des immigrants investisseurs

Commentaires 1 – Prise de position du Conseil des relations interculturelles sur son abolition en mai 2010

Dans son budget 2010-2011, la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale avait annoncé la restructuration, l'abolition ou la fusion de 28 fonds ou organismes, dont le Conseil. C'est pourquoi les membres ont alors unanimement décidé de faire état publiquement de leur prise de position contre le fait d'abolir le Conseil et d'intégrer ses activités à celles du MICC.

Les membres estimaient que les gains associés à la disparition du Conseil risquaient de se traduire par des pertes si les problèmes entourant l'intégration des minorités ethnoculturelles croissaient en raison de l'éloignement accru du gouvernement du Québec des réalités du terrain, mais aussi à cause d'une difficulté plus grande encore à harmoniser les relations interculturelles dans un souci de cohésion sociale. Près de 95 personnes ou organisations ont apporté leur appui au Conseil afin que ses activités soient maintenues.

Indicateurs

Le projet de loi n'a pas été adopté.

Appui de 95 personnes.

Le mémoire a été téléchargé 151 fois.

2 – Mémoire soumis à la Commission des finances publiques dans le cadre du projet de loi n°130 Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds

Le projet de loi n°130 a été présenté à l'Assemblée nationale le 11 novembre 2010, dans la foulée du budget 2010-2011 qui prévoyait, notamment, l'abolition du Conseil. Il remplaçait le projet de loi n°104 Loi sur l'abolition de certains conseils et du Fonds du service aérien gouvernemental, présenté en mai 2010.

Dans ce mémoire, le Conseil proposait une solution pour répondre aux objectifs gouvernementaux d'assainissement des finances publiques, tout en maintenant son mandat et sa mission actuels. Il suggérait un repositionnement au cœur duquel les immigrants d'affaires, constitués d'investisseurs, d'entrepreneurs et de travailleurs autonomes, devaient être ciblés afin de favoriser leur pleine participation à la vie québécoise. Le Conseil faisait le constat d'un vide, en matière d'accueil et d'accompagnement spécialisés des immigrants d'affaires, ce vide s'exprimant par un taux de présence très faible des gens d'affaires, plus particulièrement des investisseurs. Une fois établis au Québec, ils n'y restent pas longtemps; certains utilisent même le Programme des immigrants investisseurs uniquement pour obtenir leur certificat de sélection du Québec tout en allant s'établir directement dans une autre province.

Le repositionnement devait permettre au Conseil de démontrer qu'il n'est pas uniquement un budget de dépenses pour le gouvernement, mais qu'il contribuerait à générer des revenus, notamment en raison de son expertise reconnue en matière de relations interculturelles et de sa connaissance des réseaux dans les-

quels il est ancré depuis plus de 25 ans. Tout cela pourrait profiter aux immigrants d'affaires et les inciter à s'établir au Québec de manière permanente et à y faire des affaires.

Indicateurs

Le projet de loi n'a pas été adopté.

Quatre-vingt-six pour cent des répondants étaient favorables au repositionnement.

Cinquante-cinq exemplaires du mémoire ont été téléchargés.

De nombreuses rencontres ont été tenues avec des acteurs économiques et du gouvernement, ainsi qu'avec des investisseurs.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 3

La capacité du Conseil à jouer pleinement son rôle

Orientation 3	Améliorer de façon continue l'offre de service du Conseil
Axe d'intervention	Utilisation des technologies de l'information et de la communication
Objectif 10	D'ici le printemps 2012, assurer une plus grande accessibilité aux données nécessaires aux travaux du Conseil et en assurer une plus large diffusion par l'entremise, notamment, du réseau Internet
Indicateurs	Évolution du niveau de fréquentation du site Internet Accessibilité des données (nombre de requêtes de données et suivi accordé à ces requêtes)
Résultats	Statistiques sur les téléchargements et visites sur le site Internet
Commentaires	Toutes les publications apparaissant dans le tableau suivant sont disponibles sur le site Internet du Conseil. L' <i>Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle</i> a été le plus téléchargé, suivi de l'avis intitulé <i>Une représentation et un traitement équitables de la diversité dans les médias et la publicité, puis de Laïcité et diversité religieuse : l'approche québécoise</i> .

Indicateurs

- Classement des publications les plus récentes téléchargées depuis 2008

Publication	Mise en ligne	Téléchargements 2008	Téléchargements 2009	2010	Total
<i>Mémoire sur le projet de loi 130 – Immigrants d'affaires</i>	2011			55	55
<i>Mémoire sur la prise de position du Conseil sur son abolition</i>	2010			151	151
<i>Avis sur l'accessibilité des familles immigrantes aux services de garde</i>	2010			111	111
<i>Rapport de sondage Edit – Entreprises diversifiées et talentueuses (tous les documents relatifs)</i>	Octobre 2009	—	276	147	423
<i>Une représentation et un traitement équitables de la diversité dans les médias et la publicité (tous les documents relatifs)</i>	Juin 2009	—	358	312	670
<i>Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle (tous les documents relatifs)</i>	Décembre 2007	280	314	105	699
<i>Laïcité et diversité religieuse: l'approche québécoise (tous les documents relatifs)</i>	Mars 2004	248	141	113	502
<i>Perspectives historiques sur le racisme au Québec</i>	Novembre 2001	—	122	56	178
<i>Planification des niveaux d'immigration et intégration 2008-2010</i>	Septembre 2007	89	45	24	158
<i>De l'immigration à la diversité: le cheminement du Québec</i>	Août 2007	96	29	18	143
<i>Pour un modèle québécois intégré de lutte contre le racisme et les discriminations (tous les documents relatifs)</i>	Septembre 2006	76	51	4	131
<i>Planification stratégique 2009-2012</i>	2009			121	121

La présence du Conseil à un colloque ou à une rencontre a un effet immédiat sur le niveau de fréquentation du site Internet. Le tableau suivant présente l'augmentation du nombre de visites et des nouveaux visiteurs en 2009 et en 2010.

	Année 2009	Année 2010	Variation
Total des visites	21 091	23 887	+ 13,3 %
Nouveaux visiteurs	8 924	9 361	+ 4,9 %

Prévu au plan stratégique
Enjeu 3
La capacité du Conseil à jouer pleinement son rôle

Orientation 3	Améliorer de façon continue l'offre de service du Conseil
Axe d'intervention	Expertise du Conseil
Objectif 11	D'ici le printemps 2012, développer l'expertise et la mise en valeur du personnel du Conseil
Indicateurs	Type d'activités réalisées. Niveau de compétences atteint. Pourcentage de la masse salariale affecté à la formation. Nombre de personnes ayant suivi au moins une séance de formation pertinente.
Résultats	<hr/> <i>Indicateurs</i>
Commentaires	- 2,66 % de la masse salariale attribué à la formation. Quatre employés ont assisté à des activités de formation, pour un total de 150 heures.

V. Utilisation des ressources

Ressources humaines

Le Conseil des relations interculturelles a compté sur un effectif de six personnes pour remplir sa mission en 2010-2011. Il a prolongé le contrat de deux agents de recherche de moins de 35 ans, dont un issu d'une communauté culturelle. Au 31 mars 2011, le Conseil comptait dans son équipe deux personnes issues des communautés culturelles.

Nombre des membres issus des communautés culturelles par statut d'emploi

	Permanents	Occasionnels	Stagiaires	Étudiants
2007-2008	2	2	-	-
2008-2009	2	2	-	1
2009-2010	1	1	1	-
2010-2011	1	1		

Nombre de femmes en 2010-2011

	Permanentes	Occasionnelles	Stagiaires	Étudiantes
Personnel d'encadrement	1	-	-	-
Personnel professionnel	1	-	-	-
Personnel de bureau	1	-	-	-

La rémunération représente 66 % de l'ensemble des dépenses de l'organisme, qui a utilisé six équivalents temps complet sur les sept postes alloués par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Ressources financières

Le budget de dépenses du Conseil est compris dans le portefeuille de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles – programme 2, élément 1. En 2010-2011, dans le contexte de la réduction des dépenses, le Secrétariat du Conseil du trésor a imposé au Conseil une coupure budgétaire de 6 300 \$. Les dépenses réelles du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 s'élèvent à 681 617 \$. De cette somme, 449 777 \$ sont consacrés à la rémunération.

Le tableau suivant représente les dépenses réelles pour les années 2009-2010 et 2010-2011.

Catégorie	Crédits votés	Dépenses réelles	Crédits votés	Dépenses réelles ¹
	2010-2011		2009-2010	
Rémunération	583 000\$	449 777\$	583 000\$	563 665\$
Fonctionnement	264 000\$	231 840\$	239 000\$	261 334\$
<i>Réduction budget</i>	(6 300\$)			
Total partiel	840 700\$ ²	681 617\$	822 000\$	824 999\$
Immobilisations	3 000\$		3 000\$	
Total	843 700\$	681 617\$	825 000\$	824 999\$

Les dépenses de fonctionnement atteignent 231 840 \$, dont 83 000 \$ sont affectés au loyer. Le reste des dépenses est partagé entre les services de communication et de transport, les services professionnels (contrats avec des spécialistes externes) et l'acquisition de fournitures et d'équipement.

En matière de ressources allouées à la formation, le Conseil a dépassé, au cours de 2010, l'objectif de 1 % de la masse salariale prévu par la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Il a en effet consacré 2,66 % de sa masse salariale à des activités de perfectionnement du personnel, ce qui représente environ 40 heures par employé formé.

Les ressources informationnelles

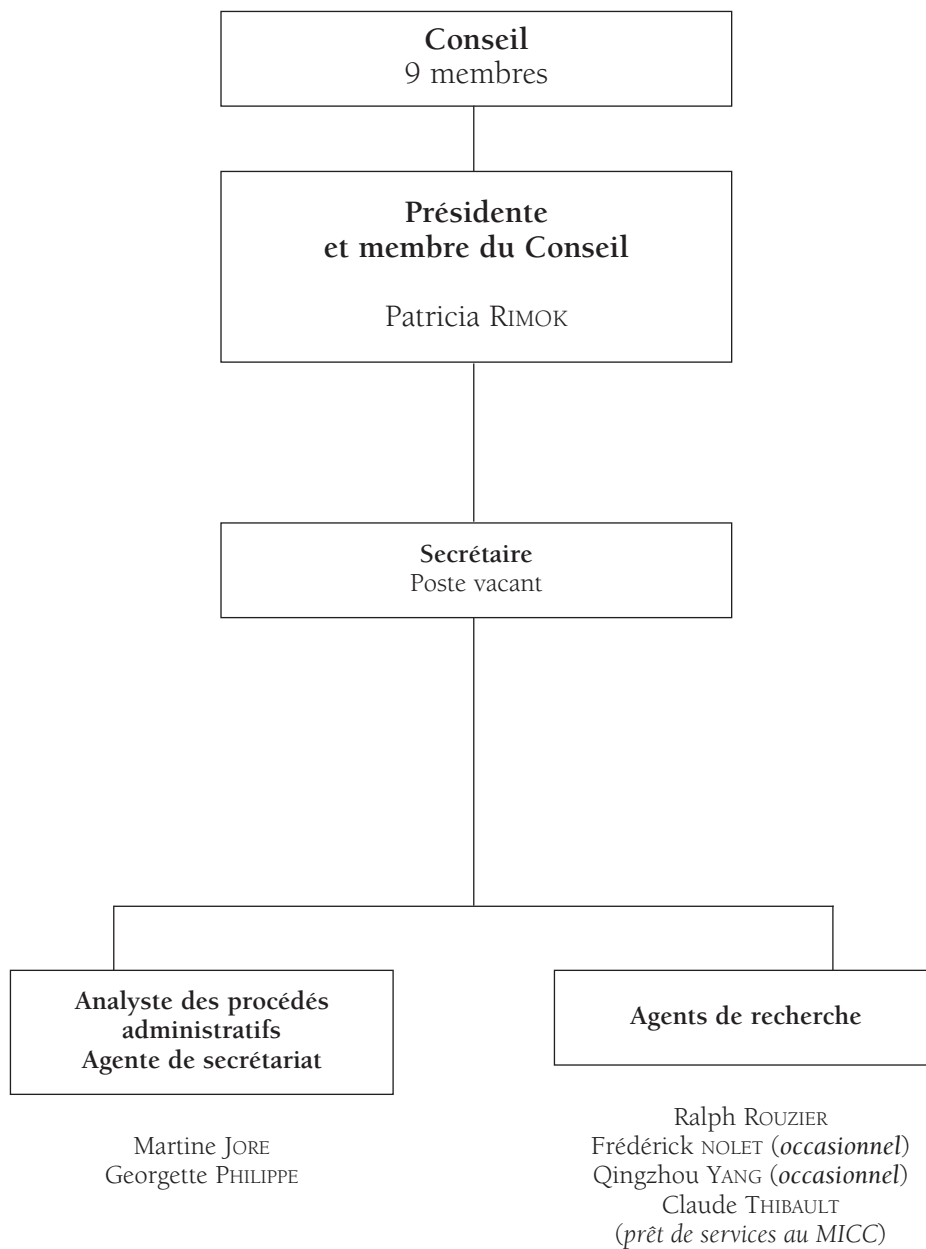
Depuis 2001, le Conseil des relations interculturelles a conclu une entente de services informatiques avec la Vice-présidence aux technologies de l'information du Centre de services partagés du Québec pour l'hébergement de son site Internet. De plus, il utilise les services d'entretien d'équipement bureautique du CSPQ pour ses outils informatiques.

En 2010-2011, la principale réalisation du Conseil en matière de ressources informationnelles a été le suivi de l'implantation de son réseau de gestion de connaissances (Vigipro) en partenariat avec le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Ce réseau virtuel hébergé par le CRIQ permet un échange entre plusieurs participants de différents secteurs économiques (médias, exportation de bois, etc.). Un agent de recherche est responsable de l'animation de ce réseau; en 2010-2011, il a produit des bulletins virtuels et alimenté des forums de discussion.

1 Source: Contrôleur des finances, *États financiers du Conseil des relations interculturelles* au 31 mars 2010 (projet). La dépense en fonctionnement exclut l'amortissement.

2. En 2008-2009, le Conseil a reporté des crédits non utilisés en 2007-2008, représentant un montant de 18 900 \$. Ces crédits ont été gelés en septembre 2008 par le Conseil du trésor.

Organigramme du Conseil des relations interculturelles au 31 mars 2011



Présidente	Mme Patricia RIMOK
Membres	M. Abderrahmane BÉNARIBA
	Mme Geneviève BOUCHARD
	M. Karim DAABOUL
	M. Shah Ismatullah HABIBI
	Mme Danielle LEMIRE
	M. Bogidar PÉRUCICH
	M. Witakenge Benoît SONGA
	M. Terry TATASCIORE
Sous-ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles	Mme Marie-Claude CHAMPOUX (sans droit de vote)

**Extrait du procès-verbal de la cent-unième réunion
du Conseil des relations interculturelles
tenue le 4 juillet 2000**

3. Code d'éthique et de déontologie

Le président, M. Arlindo Vieira, invite les membres à suggérer des modifications, s'il y a lieu, au code d'éthique et de déontologie qui leur a été transmis précédemment. Comme aucune modification n'est proposée, les membres conviennent d'adopter le code tel que soumis par le Conseil exécutif.

Sur proposition de M. Jocelyn Berthelot recevant l'appui de Mme Rivka Augenfeld, il est résolu à l'unanimité d'adopter comme code d'éthique et de déontologie du Conseil des relations interculturelles le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté par le décret 824-98 du 17 juin 1998 (G.O.Q., Partie 2 (30 juin 1998) p. 3374) entré en vigueur le 1^{er} septembre 1998.

Avis

- A-43** Propositions en vue de l'évaluation de la politique gouvernementale *La diversité: une valeur ajoutée* et du plan d'action afférent - avis déposé en septembre 2009, mars 2011, 51 p.
- A-42** *L'accessibilité aux services de garde: une partie prenante de l'intégration des familles immigrantes au Québec*, mai 2010, 67 p. (résumé disponible)
- A-42-1** *Full Access to Childcare Services: an essential part in the integration of immigrant families in Quebec*, octobre 2010, 8 p. (version abrégée en anglais)
- A-41** *Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec*, mars 2009, 115 p. (résumé disponible)
- A-41-1** *A fair representation and treatment of ethno-cultural diversity in media and advertising*, mars 2009 (version abrégée en anglais)
- A-40** *Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle*, décembre 2007, 126 p. (résumé disponible)
- A-40-1** *Recognizing and managing ethnocultural diversity*, novembre 2007, 21 p. (version abrégée en anglais)
- A-39** *Laïcité et diversité religieuse: l'approche québécoise*, mars 2004, 105 p. (version abrégée disponible)
- A-39-1** *Laicity and Religious Diversity*, janvier 2005. (version abrégée en anglais)
- A-38** *Pour une démocratie inclusive – Pouvoir politique et représentation de la diversité ethnoculturelle*, mars 2002, 79 p.
- A-37** *Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise*, novembre 2001, 65 p.
- A-36** *Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003: un choix humanitaire autant que nécessaire*, août 2000, 60 p.
- A-35** *L'équité en emploi: de l'égalité de droit à l'égalité de fait*, octobre 1999, 129 p. (résumé disponible)
- A-34** *Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise. Pour une meilleure participation au Sommet du Québec et de la jeunesse*, mai 1999, 27 p.
- A-33** *Forum sur l'intégration et la citoyenneté*, mai 1999, 12 p.
- A-32** *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1998, 1999 et 2000*, octobre 1997, 53 p.
- A-31** *Un Québec pour tous ses citoyens – Les défis actuels d'une démocratie pluraliste*, février 1997, 135 p.
- A-30** *L'immigration et les régions du Québec: une expérience à revoir et à enrichir*, février 1997, 58 p.
- A-29** *La situation des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal – Synthèse et recommandations*, 1995, 56 p.
- A-28** *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1995, 1996 et 1997*, 2 mai 1994, 57 p.
- A-27** *L'immigration et le marché du travail, quelques mesures pour favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs immigrants*, 29 juin 1993, 77 p.
- A-26** *La gestion des conflits de normes par les organisations dans le contexte pluraliste de la société québécoise, principes de fond et de procédure pour guider la recherche d'accommodements raisonnables*, 29 juin 1993, 120 p.

- A-25** *Un projet de texte concernant le dépliant présentant le contrat moral d'intégration*, juin 1992, 33 p. (**épuisé**)
- A-24** *L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles*, décembre 1991, 70 p.
- A-23** *Le logement et les communautés culturelles*, 8 juin 1991, 56 p.
- A-22** *L'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration et le niveau d'immigration pour les années 1992 à 1994*, 7 juin 1991, 62 p.
- A-21** *L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec*, 6 décembre 1990, 38 p.
- A-20** *Les nouvelles présences d'artistes: «Vers une meilleure insertion sociale des créateurs des communautés culturelles en arts visuels»*, 22 février 1990, 58 p. (**épuisé**)
- A-19** *Le niveau d'immigration du Québec pour 1990 et 1991*, 10 octobre 1989, 40 p. (**épuisé**)
- A-18** *L'adoption internationale*, 10 octobre 1989.
- A-17** *Semaine interculturelle nationale*, 9 juin 1989, 19 p.
- A-16** *La création de services de référence de candidatures de personnes des communautés culturelles*, 9 juin 1989, 85 p.
- A-15** *Le financement des médias ethniques*, 11 mai 1989. (**épuisé**)
- A-14** *La régionalisation de l'immigration: «Quelques arpents de neige... à partager»*, 17 novembre 1988.
- A-13** *L'accessibilité des membres des communautés culturelles aux services de santé et aux services sociaux*, 10 juin 1988, 30 p. (**épuisé**)
- A-12** *L'impact du parrainage sur les conditions de vie des femmes de la catégorie de la famille*, juin 1988, 70 p.
- A-11** *La valorisation du pluralisme culturel dans les manuels scolaires*, 10 juin 1988.
- A-11-1** (anglais)
- A-10** *Les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles: jalon pour une société harmonieuse*, 18 février 1988, 19 p. (**épuisé**)
- A-9** *Projet de loi C-93 sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada*, 8 février 1988.
- A-8** *Le niveau d'immigration du Québec pour 1988 et 1989*, 24 août 1987.
- A-7** *Plan d'action en matière de programmes d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi, quant à la représentativité des femmes des communautés culturelles*, 18 juin 1987. (**épuisé**)
- A-6** *Les communautés culturelles et les communications*, 19 novembre 1986, 37 p. (**épuisé**)
- A-5** *La disparition d'«Arrimage» à Radio-Québec*, 9 mai 1986. (**épuisé**)
- A-4** *Les niveaux d'immigration du Québec pour 1987 et les deux années subséquentes*, 5 mai 1986.
- A-3** *Modification à l'article 48 du règlement sur la sélection des ressortissants étrangers*, 21 novembre 1985. (**épuisé**)
- A-2** *Recommandations relatives au processus de reconnaissance au Canada du statut de réfugié*, 8 août 1985.
- A-1** *Les niveaux d'immigration pour 1986*, 27 juin 1985, 8 p. (**épuisé**)
- Études**
- E-31** *REMIXER LA CITÉ – La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles*, étude conjointe avec le Conseil permanent de la jeunesse, mars 2004, 126 p.
- E-30** *Pouvoir politique et représentation de la diversité*, document de recherche, juin 2001, 103 p.
- E-29** *Perspectives historiques sur le racisme au Québec*, novembre 2001, 99 p. (version anglaise disponible)
- E-28** *Les personnes âgées immigrées au Québec – étude préliminaire*, 1^{er} octobre 1999, 50 p.

- E-27** *L'intégration des familles immigrantes au Québec - synthèse et recommandations présentées au Conseil de la famille*, par Vincent Ross, septembre 1995, 50 p.
- E-26** *Créer des liens familiaux de convivialité: une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles*, par Vincent Ross, mai 1995, 50 p.
- E-25** *L'entrepreneuriat ethnique et les gens d'affaires immigrants*, par Régent Chamard, février 1995, 152 p.
- E-24** *Portrait des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal*, par Jean-François Manègre, février 1995, 152 p.
- E-23** *Gérer la diversité dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste*, par Vincent Ross, décembre 1993, 108 p.
- E-22** *L'immigration et le marché du travail: un état de la question*, par Jean-François Manègre, mars 1993, 183 p.
- E-21** *Le logement et les communautés culturelles: analyse de la situation*, par Yolande Frenette, juin 1992, 116 p.
- E-20** *L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles: analyse de la situation*, par Benvenuto Fugazzi et Vincent Ross, 13 février 1992, 59 p.
- E-19** *Démographie, immigration et communautés culturelles au Québec depuis 1871: recueil de statistiques*, par Jean-François Manègre et Marie-José Raymond, 1993, 118 p.
- E-18** *Les revendicateurs du statut de réfugié au Québec*, par Yolande Frenette, avril 1991, 63 p.
- E-17** *Le rendement scolaire des élèves des communautés culturelles: bibliographie commentée*, par Jean-François Manègre et Louise Blouin, avril 1990, 29 p.
- E-16** *Rapport de recherche sur l'adoption internationale*, par Carole Farner, avril 1990, 102 p. **(épuisé)**
- E-15** *La visibilité des artistes des communautés culturelles: compte rendu des entrevues réalisées auprès d'un groupe d'artistes en arts visuels*, par Hoa Nguyen, septembre 1989. **(épuisé)**
- E-14** *Les régions du Québec et l'immigration*, par Jean-François Manègre et Sylvie Girard, mai 1989, 98 p.
- E-13** *Pour une meilleure représentation des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise*, par Marc Romulus, octobre 1988. **(épuisé)**
- E-12** *L'immigration et l'opinion publique*, par Jean-François Manègre et Sylvie Girard, septembre 1988, 52 p. **(épuisé)**
- E-11** *Les femmes parrainées de la catégorie de la famille*, par Aleyda Lamothe, mai 1988, 39 p. **(épuisé)**
- E-10** *La femme parrainée de la catégorie de la famille: étude documentaire sur les aspects historiques et juridiques du parrainage au Canada, au Québec et son équivalent dans certains pays occidentaux*, par Michèle Racine, en coll. avec Hoa Nguyen et Aleyda Lamothe, mai 1988, 159 p. **(épuisé)**
- E-9** *La condition des femmes parrainées: analyse des entrevues réalisées auprès des femmes parrainées*, par Hoa Nguyen, février 1988, 46 p. **(épuisé)**
- E-8** *Profil des entrepreneurs immigrants établis au Québec en 1983 et 1984: synthèse d'une étude réalisée pour le compte du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec par la firme COJPEL*, par Josée Lamoureux, janvier 1988, 45 p. **(épuisé)**
- E-7** *Le traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec*, par Marie McAndrew, septembre 1987, 293 p. **(épuisé)**
- E-6** *Les aspects démographiques de l'immigration au Québec et au Canada*, par Denis Gonthier, août 1987, 62 p. **(épuisé)**
- E-5** *Les impacts économiques de l'immigration: synthèse des études québécoises, canadiennes et américaines*, par Josée Lamoureux, août 1987, 25 p. **(épuisé)**
- E-4** *Les suspensions de parrainage: analyse statistique*, par Hoa Nguyen, en coll. avec Aleyda Lamotte, août 1987. **(épuisé)**
- E-3** *Le parrainage et la réunification de la famille: bibliographie annotée*, par Yolande Rangel et Hoa Nguyen, mai 1987, 40 p. **(épuisé)**

- E-2** *Les femmes immigrées et le parrainage dans le cadre de la catégorie de la famille: synthèse d'entrevues réalisées auprès des organismes communautaires*, par Aleyda Lamotte, mai 1987.
- E-1** *Profil statistique des revendicateurs du statut de réfugié*, par Bertrand Lebel, janvier 1987, 88 p. (épuisé)
- Mémoires**
- M-32** *Commentaires sur le projet de loi n°94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements* – mémoire soumis à la Commission des institutions, mai 2010, 15 p.
- M-31** *Prise de position du Conseil des relations interculturelles sur son abolition* – mémoire soumis à la Commission des finances publiques, mai 2010, 21 p.
- M-30** *Commentaires sur le projet de loi n°53, Loi instituant le poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles*, novembre 2009, 9 p.
- M-29** *Mémoire soumis à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n°16, Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle*, octobre 2009, 20 p.
- M-28** *Planification des niveaux d'immigration et intégration 2008-2010* – mémoire présenté à la Commission de la culture, 31 août 2007, 49 p.
- M-27** *Pour un modèle québécois intégré de lutte contre le racisme et les discriminations* – mémoire présenté à la Commission de la culture, septembre 2006, 57 p.
- M-27-1** *Towards an integrated systems approach to fight against racism and other forms of discrimination in Quebec*, septembre 2006 (version en anglais).
- M-26** *Pour une inclusion et une représentation réelle de la diversité ethnoculturelle à l'Assemblée nationale*, mémoire présenté à la Commission spéciale sur la Loi électorale, mai 2006.
- M-25** *Mémoire sur la pleine participation à la société québécoise des communautés noires* – Mémoire présenté lors de la consultation au groupe de travail, décembre 2005.
- M-24** *L'approche intégrée pour l'égalité: quelle place pour les femmes immigrantes?*, mémoire présenté à la Commission des affaires sociales, février 2005.
- M-23** *Mémoire sur le projet de loi n°53, Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec*, présenté à la Commission de la culture, juin 2004, 10 p.
- M-22** *Au-delà des nombres: pour une véritable intégration* – mémoire présenté à la Commission de la culture sur la planification des niveaux d'immigration 2005-2007, janvier 2004, 49 p.
- M-21** *Le Mouvement Desjardins et la diversité ethnoculturelle: diversifier son investissement*, mars 2002, 19 p.
- M-20** *Intégration et langue française, une affaire de réciprocité pour la société québécoise*, mars 2001, 33 p.
- M-19** *Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003: un choix humanitaire autant que nécessaire*, août 2000, 44 p.
- M-18** *Pour plus d'équité et atteindre l'égalité de fait* – Mémoire sur le projet de loi n°143, août 2000, 23 p.
- M-17** *La place de la religion dans l'école commune: intégrer la diversité religieuse dans un Québec démocratique et pluraliste*, octobre 1999, 15 p.
- M-16** *Le financement des artistes et des organismes culturels: équité et diversité* – mémoire présenté à la Commission de la culture, septembre 1999, 32 p.
- M-15** *Mémoire présenté au CRTC concernant la demande de modification du pourcentage d'émissions à caractère ethnique faite par CJNT-TV Montréal*, janvier 1999, 7 p.
- M-14** *La réforme de la sécurité du revenu: un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi*, février 1997, 24 p.
- M-13** *Mémoire sur le projet de loi n°92, Loi sur la Commission de développement de la métropole*, février 1997, 12 p.

- M-12** *Mémoire présenté à la Commission de la culture sur l'avenir de Radio-Québec*, novembre 1995, 10 p.
- M-11** *L'éducation dans un Québec moderne et pluraliste*, septembre 1995, 62 p.
- M-10** *Énoncé de politique sur le développement de la main-d'œuvre*, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales, février 1992.
- M-9** *La proposition de politique culturelle du Québec : « Une politique de la culture et des arts »*, document présenté à la Commission parlementaire sur l'énoncé de politique en matière de culture, octobre 1991.
- M-8** *La situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles*, présenté au Groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux, juin 1991, 26 p.
- M-7** *L'examen du mandat, des orientations, des activités et de la gestion du Protecteur du citoyen Éléments pour le développement des liens avec les communautés culturelles du Québec*, présenté à la Commission des institutions, janvier 1991.
- M-6** *L'étude de l'opportunité de maintenir en vigueur ou, le cas échéant, de modifier la Loi sur la fonction publique Divers aspects relatifs à la représentation des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise*, présenté à la Commission parlementaire du budget et de l'administration de l'Assemblée nationale du Québec, 23 octobre 1990.
- M-5** *Énoncé de politique de soutien à l'industrie culturelle de la Ville de Montréal*, présenté à la Commission permanente du développement culturel, 30 août 1990.
- M-4** *L'avant-projet de loi, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives, Le personnel domestique : les conditions de travail et la protection législative*, présenté à la Commission des affaires sociales, 19 janvier 1990.
- M-3** *Les relations entre la police et les minorités ethniques et visibles*, mémoire présenté au Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles de la Commission des droits de la personne, 12 avril 1988. Addendum au mémoire, 5 juin 1988.
- M-2** *Le projet de loi 21 et le règlement sur l'adoption internationale*, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales, 13 mai 1987.
- M-1** *Le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité*, présenté à la Commission des institutions, octobre 1985. (épuisé)

Consultations

- C-5** *Commentaires sur le document de consultation concernant les personnes immigrantes formées à l'étranger et l'accès aux professions et métiers réglementés*, octobre 2004.
- C-4** *La synthèse de la consultation et les recommandations du Conseil sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines*, 20 novembre 2003.
- C-3** *Rapport de la Journée de consultation auprès de divers organismes montréalais (partenaires du MRCI), des organismes issus des communautés culturelles et des minorités visibles et des institutions publiques et certains représentants du milieu des affaires sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines*, 15 septembre 2003.
- C-2** *Synthèse de la consultation sur l'accessibilité des services sociaux et de santé aux communautés culturelles*, septembre 1987. (épuisé)
- C-1** *Synthèse des mémoires et des présentations de la consultation du Conseil sur les communautés culturelles et les communications*, décembre 1986.

Colloques et Séminaires

- CS-10** *Les actes du colloque sur l'équité en emploi*, octobre 2000, 121 p.
- CS-9** *Pluralisme et droits, pluralisme et services - séminaire-rapport-synthèse*, avril 1999, 43 p.
- CS-8** *Rapport-synthèse sur le rôle et la place des religions à l'école*, octobre 1993, 75 p.

- CS-7** *Séminaire sur l'intégration des immigrants dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste: transcription des contributions de réflexion et des échanges entre les participants – juillet 1993, 88 p.*
- CS-6** *Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles: «Identité et intégration», août 1991, 75 p.*
- CS-5** *Rapport-synthèse de la Journée d'étude sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles tenue le 4 novembre 1988, mars 1989, 267 p. (épuisé)*
- CS-4** *Séminaire sur les relations raciales dans le contexte urbain (3 octobre 1986), synthèse des présentations, novembre 1987. (épuisé)*
- CS-3** *Rencontre d'échanges avec des représentants d'organismes des communautés culturelles et de l'immigration et des principaux secteurs socio-économiques de la région de Québec, compte rendu, 26 septembre 1987, 32 p. (épuisé)*
- CS-2** *Table ronde sur l'immigration: synthèse des discussions, 23 février 1987 (épuisé)*
- CS-1** *Colloque sur les médias du Québec: un monde «tricoté serré», résumé des interventions, 30 janvier 1987. (épuisé)*
- D-9** *Intégrer tous les citoyens dans un Québec démocratique et pluraliste, septembre 2000, 7 p.*
- D-8** *Les jeunes minoritaires: une double exclusion, document de soutien pour le Sommet du Québec et de la jeunesse, 22, 23 et 24 février 2000, 60 p.*
- D-7** *L'immigration et les régions du Québec. Un potentiel à développer – 65^e congrès de l'ACFAS, 13 mai 1997.*
- D-6** *Des emplois venus d'ailleurs – 13^e colloque de la Fondation de l'entrepreneurship, 7 février 1996.*
- D-5** *Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale – ordres primaire et secondaire, mars 1991.*
- D-4** *Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale – collèges d'enseignement général et professionnel, mars 1991.*
- D-3** *Comité consultatif des communautés culturelles en milieu scolaire: un défi pour l'école, brochure d'information à l'intention des commissions scolaires, avril 1989.*
- D-2** *Table municipale de concertation des communautés culturelles: guide à l'intention des municipalités, préparé par le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec, 1993, 19 p.*

Autres documents

- D-14** *Rapport du sondage EDIT- Entreprises diversifiées et talentueuses mené auprès des entreprises québécoises, de juin 2007 à novembre 2008, octobre 2009, 39 p.*
- D-13** *Texte de réflexion sur les pratiques liées à la démocratie et à la gouvernance au sein des commissions scolaires, février 2008, 15 p.*
- D-12** *De l'immigration à la diversité: le cheminement du Québec, document de réflexion présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, août 2007, 16 p.*
- D-11** *Prise de position du Conseil des relations interculturelles lors des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, février 2003.*
- D-10** *Bref portrait socio-démographique des communautés noires du Québec, juin 2002.*
- D-1** *Les relations entre les membres des communautés culturelles et les services sociaux, janvier 1986, par Bertrand Lebel. Ce texte a été publié dans la Revue canadienne d'études ethniques à l'automne 1986. (épuisé)*

Loi

Loi sur le Conseil des relations interculturelles (L.R.Q., c. C- 57.2)

Bulletin du Conseil

Les numéros du *Bulletin d'information* du Conseil depuis juin 1987.

Été 2003, **bulletin électronique @ire interculturelle**, sur la diversité religieuse, disponible sur le site Internet du Conseil à l'adresse www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca.

Planification stratégique – 2009-2012

Le document intégral est également disponible sur le site Internet du Conseil à l'adresse www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca.

Plan d'action de développement durable 2008-2013 : une plus grande action concertée pour en assurer sa durabilité

Cadre de gestion environnementale 2011-2013

Plan de gestion environnementale 2011-2013

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

Rapports annuels du Conseil

Les rapports annuels du Conseil de 1985 à 2010.

Notes

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre des documents publiés par le Conseil peuvent en obtenir copie en communiquant avec son secrétariat au 514 873-5634 ou par télécopieur au 514 873-3469.

Certaines publications sont disponibles sur le site Internet du Conseil à l'adresse www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca.

La reproduction du contenu de ces publications est autorisée dans la mesure où la source est indiquée, avec le libellé suivant : « Ce document est reproduit avec l'autorisation du Conseil des relations interculturelles. »



Papier 100% fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo
et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Les pages intérieures de ce document sont
imprimées sur du papier Enviro 100 print^{MC}